



CSE LCL Méditerranée

A l'attention des salariés LCL Méditerranée,

Cette année, afin de donner un coup de pouce financier à chacun d'entre vous, votre CSE prend la décision **d'augmenter les montants des « Bons cadeaux Noël »**.



Ainsi, comme nous vous l'avions promis lors de la campagne électorale, le montant du **Bon Cadeau Noël Adulte** sera donc maintenu cette année à **150 euros** et le **Bon Enfant à 80 euros** (au lieu de 110e et 50e budgétisés initialement).



Nous étudions également d'autres possibilités d'aide aux salariés pour l'année 2024 car nous souhaitons pouvoir mieux vous accompagner et sur le long terme.

Il faut savoir cependant que la participation de l'employeur permettant la redistribution aux salariés n'a quant à elle, malheureusement pas augmenté.

Le calcul est simple : nous sommes environ 2000 salariés auxquels s'ajoutent les enfants bénéficiaires. Cela signifie que chaque augmentation de dépenses est multipliée par ces coefficients-là. Et le budget s'envole... Nous présenterons donc cette année un budget déficitaire pour ces mêmes raisons.

Nous devons donc puiser dans les réserves du compte CSE afin de financer cette forte augmentation des dépenses et nous assumons ce choix car nous estimons que notre devoir est de remplir pleinement le rôle social du CSE en ces temps d'inflation galopante.

Comme nous vous le disions également lors de la campagne, les réserves sont là pour être utilisées pour vous. Le but n'étant pas de thésauriser mais de gérer ce budget en « bon père de famille ».

En tant que gestionnaires responsables, nous devons bien évidemment revoir annuellement nos dépenses et notre budget afin d'assurer la pérennité financière du CSE et pouvoir, chaque année, accorder des bons, des subventions et **proposer des offres qui soient réellement en corrélation avec vos attentes**. Vous nous avez élus pour ça aussi !

Nous serons donc transparents avec vous et vous serez informés au fil de l'eau de ce que nous sommes en capacité de financer et dans quelles mesures.

A bientôt

« Les élus **CFDT** LCL - **FO** LCL et **STC** »

